

L'ATELIER DE POTIERS LAFFONT À COX (HAUTE-GARONNE)

par Jean-Michel LASSURE *

Vers le milieu du XVI^e siècle, on assiste dans le Sud-Ouest de la France à une profonde mutation de l'artisanat de la poterie qui s'oriente vers des productions nouvelles et fait appel pour leur décoration à des techniques ignorées jusqu'alors ou peu pratiquées. Décors peints ou incisés sur engobe agrémentent dès lors des céramiques à glaçure plombifère réalisées pour répondre à une demande de vaisselle de demi-luxe. Des centres potiers dont l'activité se poursuivra parfois jusqu'au XX^e siècle connaissent un développement rapide. Ils produisent le plus souvent pour une clientèle locale mais quelques-uns écoulent leur production dans une zone assez vaste. C'est le cas de Giroussens (Tarn) qui diffuse ses céramiques dans tout l'Albigeois (Cognet 2000, Jarlan 2001, Lassure 2003) et jusqu'à Toulouse, de Plagne (Haute-Garonne) (Piques 1999) qui produit surtout pour le Comminges, et de Cox (Haute-Garonne) dont les poteries se répandent grâce à un système de vente indirecte dans tout le Midi de la France et même jusqu'au Val d'Aran (Espagne) (Picart 1989, 1999). L'arrivée de potiers originaires du pourtour méditerranéen a notamment été avancée pour expliquer cette transformation et, en ce qui concerne Cox, J. Picart a effectivement trouvé mention de la présence en 1591 et 1593 de deux « *paintres de potz de terre* », Jeham Baldarra et Jacques Ferriol, dont les patronymes sont d'origine catalane (Bonhôte *et alii* 2003, p. 212).

À mi-distance de Toulouse et de Lectoure, Cox est située dans le canton de Cadours, aux confins du Gers, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Sa superficie n'est que de 417 hectares. Le village est installé sur une hauteur, au croisement des routes départementales Cadours-Verdun et Toulouse-Lectoure. L'activité se concentre aujourd'hui en bordure de cette dernière voie, le long de laquelle sont alignées la plupart des habitations. Le plan cadastral de 1838 montre que l'agglomération primitive, au nord-est de l'intersection des deux routes, possède un plan pratiquement carré (80 m x 70 m de côté, soit une superficie de 0,56 hectares). Elle est pourvue d'une église et, sur sa bordure nord, deux tronçons de ce qui semble avoir été un fossé défensif subsistent encore sous forme de mares. Ces caractéristiques paraissent indiquer une création médiévale née d'une volonté politique locale. Cette partie du village a été fortement transformée dans le dernier quart du XIX^e siècle. L'église, dédiée à saint Pierre et située à son angle nord-ouest, est alors détruite et remplacée par un nouvel édifice établi au quartier de la Plaine, à l'angle de la rue des Métiers et de la rue de l'Église. Plusieurs habitations sont rasées pour la réalisation d'une place et la construction d'une halle. Pour des motifs de sécurité, les ateliers de potiers sont presque tous en périphérie, dans les quartiers d'En Gindre, Roudouly, la Plaine, Bandarra et Brouillan.

La tradition a toujours attribuée la production de céramique uniquement à Cox mais les communes voisines de Brignemont (quartier de la Gravette), Puysséguir (quartier du Buisson), Gariès dont un hameau porte le nom évocateur des « *Oulès* » et Lagraulet (quartier du Cagnard) ont eu une activité potière, à tel point qu'il faut parler de « céramiques du groupe de Cox ».

* Communication présentée le 20 janvier 2004, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2003-2004 », p. 245.

L'auteur exprime ses remerciements aux propriétaires actuels de l'atelier Laffont, M^{me} Jeannine Asseline et sa fille Marie-Noëlle Barjalé ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à l'opération de prospection thématique entreprise à Cox et notamment à Henri Améglio, auteur des photographies et à Gérard Villeval dont l'aide sur le terrain et lors de la préparation de cette étude a été particulièrement précieuse. Nos remerciements vont également à M. Joseph Picart et aux membres de l'Association « *Les terres vernissées de Cox* » ainsi qu'à MM. Christian Darles, Jean Carvaillo et Olivier Stoker.

Des découvertes récentes (Lassure 2003, p. 10-15) ont montré que des potiers étaient déjà établis à Cox à la fin du Moyen Âge. Après une période d'expansion amorcée dans la seconde partie du XVI^e et qui se prolonge pendant tout le siècle suivant (quelque cent-soixante-dix potiers sont connus pour cette période), la concurrence des faïences entraîne une baisse sensible de l'activité. En 1838, il n'y a plus que cinq fours en activité. Conséquence d'une réorientation vers la production de vaisselle culinaire, leur nombre va ensuite croissant. En 1858, vingt-deux potiers obtiennent de la préfecture la régularisation de leurs installations construites sans autorisation. En 1880, on compte quelques trente-six « usines » mais, sous l'effet notamment de la concurrence de Vallauris, elles ne sont plus que vingt-huit treize ans plus tard. La dernière poterie cesse ses activités en 1952 laissant la place à l'usine de pots à fleurs de la *Société des poteries de Cox* qui ferme à son tour en 1972.

Les premiers travaux de terrain concernant le passé artisanal de Cox sont dus à l'architecte toulousain Jean Cahuzac qui, en 1943, effectue le relevé de la « poterie » Barjallé, aujourd'hui disparue. À partir de 1947, le céramologue toulousain Félix Mathieu prospecte les emplacements de plusieurs ateliers dont il présente la production dans une série d'articles qui, publiés par *L'Auta*, seront par la suite réunis dans un numéro spécial (Mathieu 1965). Les recherches débutent véritablement en 1983 avec Joseph Picart. En plus de l'exploration de divers fonds d'archives à la recherche d'informations sur les potiers et l'organisation de leur profession, celui-ci réalise seul ou en collaboration avec Joseph Falco plusieurs interventions archéologiques dont la fouille, en 1988-1989, d'un four du XVII^e siècle. En 1990, il entreprend avec l'aide de l'association *Les terres vernissées de Cox* le sauvetage de l'atelier Laballe qui, acheté par le SIVOM du canton de Cadours et restauré, abrite désormais un musée donnant un large aperçu des céramiques produites localement entre le milieu du XVI^e et le milieu du XX^e siècle.

À partir de 1999, les recherches sont relancées avec la soutenance, à l'Université de Toulouse-Le Mirail, du mémoire de maîtrise d'Histoire moderne de Mathieu Ferrier sur *L'artisanat potier à Cox dans la seconde moitié du XVI^e siècle*, puis la mise sur pied, dès l'année suivante, d'un Programme de Recherche Collectif. En octobre de la même année, Liliane Deschamps soutient à son tour un mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art ayant pour sujet *Les terres vernissées de Cox, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*.

En 2001, une demande d'autorisation de prospection thématique concernant la commune de Cox est faite auprès de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique. Deux raisons sont à l'origine de cette demande : le choix de Blagnac pour l'assemblage de l'A380 et le regroupement de nombreuses usines aéronautiques dans la zone d'activité « Aéroconstellation », voisine des halls de montage, sont à l'origine d'une profonde mutation des communes de l'Ouest toulousain qui, toutes, connaissent désormais un développement résidentiel rapide pesant lourdement sur leur potentiel archéologique. La seconde raison est la nécessité de rassembler une documentation sur les céramiques du « groupe de Cox » qui, du fait d'une commercialisation dans tout le Sud-Ouest de la France, sont fréquemment découvertes lors d'interventions archéologiques préventives.

Ces recherches ont deux objectifs prioritaires : la localisation des ateliers afin de recenser les zones où des interventions archéologiques préventives seront nécessaires avant l'ouverture d'un chantier de construction et la réalisation d'une typo-chronologie des céramiques produites à Cox et dans les villages voisins.

Les quelques ateliers encore subsistants (Laballe, Bégué, Bernés, Laffont, Lagrange) et l'ancienne usine de pots à fleurs Bruschi-Richasse ont été étudiés dans le détail au cours de cette opération et un relevé architectural en a été effectué par des étudiants de l'École d'Architecture de Toulouse sous la direction de Christian Darles. Parmi ces ateliers dont la construction se situe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la « poterie » Laffont nous a paru mériter une étude particulière du fait de ses caractéristiques architecturales et de son état de conservation.

Placée au sud du chemin d'En Gindre auquel elle tourne le dos, elle se présente comme un vaste bâtiment en rez-de-chaussée occupant un peu plus de la moitié ouest de la parcelle n° 6 de la section A dite du Village, 1^{re} feuille du plan cadastral révisé pour 1943, édition à jour pour 1987 (fig. 1). Si l'on excepte un appentis servant de garage adossé à une partie de sa façade nord, cette construction soignée offre un plan rectangulaire (L. 30,15 m ; l. 14,45 m, surface 435 m²) dont la simplicité semble indiquer qu'elle a été réalisée en une seule fois. L'analyse architecturale en apporte la confirmation : son mur nord, en terre banchée, se prolongeait à l'origine sur toute sa longueur et ses trois autres murs extérieurs sont d'un seul tenant tout comme la galerie, d'une longueur inhabituelle, qui borde la façade sud.

Son organisation interne montre qu'elle a été conçue en tenant compte de la double fonction qui allait être la sienne. La partie orientale est réservée au logement de l'artisan et de sa famille. Dans la partie occidentale, les pièces servant à l'activité potière sont disposées de façon rationnelle : « boutique », séchoir puis four se succèdent d'est en ouest conformément aux phases de fabrication successives. La « boutique » où le potier, installé à son tour, exerce la plus grande partie de son activité est voisine des pièces à usage d'habitation. La galerie, soigneusement carrelée, permet de passer d'une pièce à l'autre sans être exposé aux intempéries.

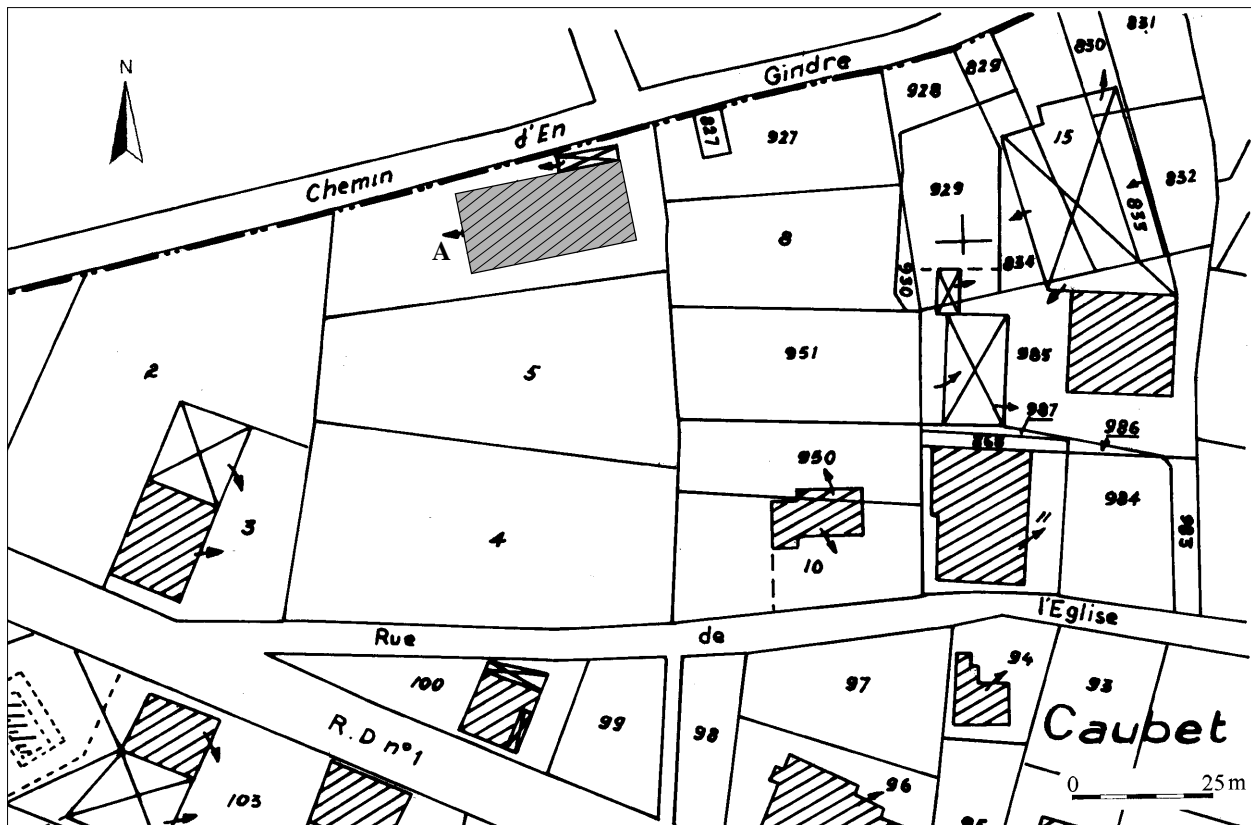


FIG. 1. COX. SITUATION CADASTRALE DE L'ATELIER LAFFONT. A. Atelier Laffont.



FIG. 2. COX. ATELIER LAFFONT, faces nord et ouest. Cliché H. Améglio.

L'examen des liaisons entre les murs permet de reconstituer les étapes successives de son édification. Dans un premier temps, deux murs en terre banchée formant un T à branches inégales ont été élevés. Hauts de 3 m (mesure prise à l'intérieur du local du four), ils présentent un léger fruit et leur largeur, mesurable pour celui situé au nord, passe de 0,70 m à la base à 0,50 m au sommet. Contrairement à ce qui a été observé pour ceux des ateliers Laballe et Bégué (Lassure 2002, p. 41), des branchages n'ont pas été intercalés entre les différentes banchées successives. Des fragments de poteries, parmi lesquels certaines en première cuisson et engobées de blanc, ont été incorporés à l'argile comme pour une partie du mur ouest de l'atelier Bosc (Lassure 2001, p. 30).

Les murs ouest et est ont été ensuite élevés en briques. Aucune liaison n'étant techniquement possible avec le mur en terre banchée, leurs extrémités nord s'appuient simplement contre lui. Une fente bien marquée est visible entre les deux murs à l'angle nord-est. La construction du gros œuvre s'est achevée par la réalisation de la façade principale, au sud. Ici également, une interruption dans la maçonnerie s'observe à chaque extrémité du mur ainsi que de part et d'autre de celui en terre banchée orienté nord-sud qui s'arrête au ras du parement extérieur. La réalisation d'une galerie devant la façade sud est venue compléter l'ensemble. Une sablière haute installée au sommet des murs a permis la mise en place d'une toiture à quatre eaux couverte en tuiles canal.

Laissés par les échafaudages, des trous de boulins perforants de section rectangulaire (11 x 14 cm) s'observent sur les parements sud et est. Ceux de la façade sud sont le plus souvent masqués par le crépi contrairement à ceux de l'autre mur où celui-ci a disparu. Ils ont été sommairement fermés avec trois ou quatre morceaux de briques, le plus souvent crues, placés en superposition et parfois calés par des tessons de poteries.

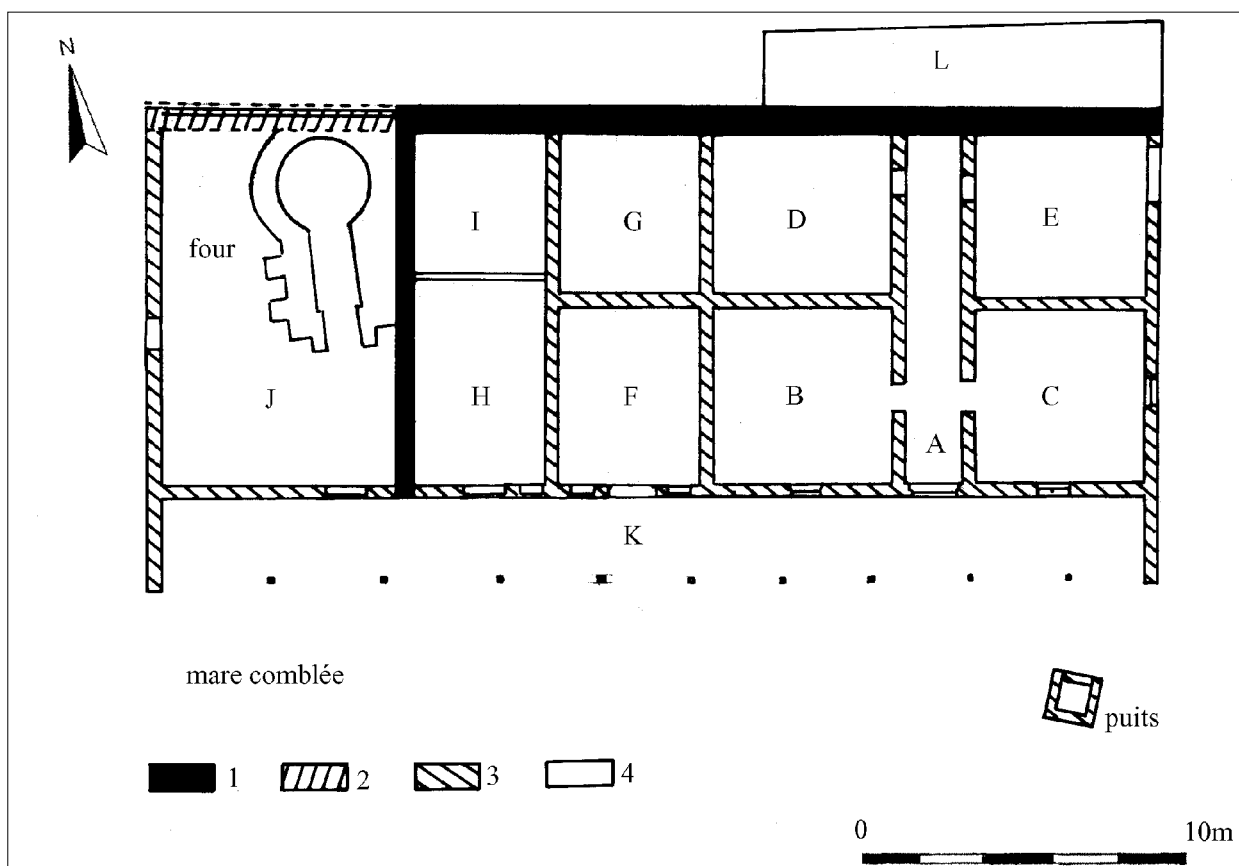


FIG. 3. COX. ATELIER LAFFONT. PLAN AU SOL. *Relevé Jean Carvaillo et Olivier Stoker.*

1. mur en terre banchée; 2. mur en terre banchée démolie; 3. mur en briques; 4. mur en briques moderne.
A. couloir; B. cuisine; C. chambre; D. débarras; E. chai-remise; G-F boutique (partagée postérieurement);
H-I séchoir; J. pièce du four; K. galerie sud; L. galerie nord.

Le mur ouest, directement exposé aux pluies venant de l'Atlantique, a été construit en briques cuites (L. 40 cm ; ép. 4,5 cm) liées au mortier de chaux (18 rangs sont visibles) dans sa partie inférieure. Des briques crues sont ensuite utilisées, ce qui a imposé de les revêtir extérieurement d'un placage de briques cuites pour les protéger des intempéries. Ces briques sont disposées sur quatre rangs, horizontalement pour les trois rangs inférieurs, verticalement pour le quatrième. Entre ces rangs s'interpose un cordon de briques cuites qui, encastrées à plat, servent de support. À l'exception de celles du rang inférieur, les briques plaquées sont fixées par deux clous en fer pour lesquels des trous ont été percés avant cuisson. Une protection semblable a été utilisée pour le mur ouest de l'atelier Bosc. Cinq rangées de briques crues sont ensuite recouvertes d'un crépi à la chaux ; elles sont surmontées par une rangée horizontale de briques cuites puis par six rangées de briques crues sur lesquelles repose la sablière.



FIG. 4. COX. ATELIER LAFFONT, mur ouest. Cliché H. Améglio.

Pour les murs extérieurs sud et est, des briques crues (L. 40 cm ; l. 28,5 cm ; ép. 5 cm) ont été utilisées, sauf pour les ouvertures de l'habitation dont les encadrements, à l'exception du linteau en bois, sont pour l'essentiel en briques cuites et pour celles de la partie artisanale réalisés uniquement en bois. La face externe de ces murs a été protégée par un enduit de mortier de chaux maigre que l'on a ensuite peint. L'état de cet enduit est variable. Protégé par la galerie, celui de la façade sud est assez bien conservé, notamment dans sa partie haute. À l'est, où le mur est criblé de trous dus aux abeilles maçonnes, il n'en subsiste que des traces. Observables surtout sous la galerie, deux couches de peinture se superposent à l'enduit ; la plus ancienne est blanche, l'autre gris clair. Un bandeau rouge, le plus souvent mal conservé, encadre les ouvertures.



Fig. 5. COX. ATELIER LAFFONT, mur ouest, détail. Cliché H. Améglio.

Nous ne disposons pas de documents permettant de dater avec précision la construction de cette maison à atelier artisanal intégré mais elle se situe sans doute dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On observe en effet qu'elle ne figure pas sur le plan cadastral le plus ancien de la commune (1833). Comme la « poterie » Laballe récemment présentée dans *L'Auta* (2003, p. 209-228), elle s'inscrit dans le contexte particulièrement favorable que connaît, nous l'avons vu, l'artisanat de la poterie vers 1850.

Partie à usage d'habitation

La partie à usage d'habitation se trouve à l'est de la construction dont elle occupe à l'origine le tiers de la surface. Les pièces la composant sont alors réparties de part et d'autre d'un couloir central (l. 1,57 m) selon un plan fréquemment adopté au XIX^e siècle pour les habitations rurales de la région. Il s'agit d'une cuisine et d'un débarras à l'ouest, d'une chambre et d'un chai à l'opposé. Toutes sont de plan carré et leur superficie est pratiquement semblable. Leur accès se fait à partir du couloir, par des portes placées en vis-à-vis.

La cuisine (5,24 x 5,32 m, soit 27,90 m²) est située à gauche en entrant comme pour la poterie Laballe (Bonhôte 2003, p. 220). Elle est équipée d'une large cheminée placée à l'ouest, en face à la porte donnant sur le couloir et d'un



FIG. 6. COX. ATELIER LAFFONT, façade de la partie à usage d'habitation. Vue prise du sud-est. *Cliché H. Améglio.*



FIG. 7. COX. ATELIER LAFFONT, entrée de la partie habitation. *Cliché H. Améglio.*

évier installé dans son angle sud-est, en bordure de la fenêtre donnant sur la galerie sud. Le débarras a une surface légèrement inférieure à celle de la pièce précédente (5,04 x 5,24 m, soit 26,40 m²) et est en partie occupé par un escalier en bois qui, adossé au mur de couloir immédiatement au sud de la porte de communication avec ce dernier, conduit au grenier. De l'autre côté du couloir et à l'opposé de la cuisine, la chambre (4,91 x 5,24, soit 25,73 m²) est éclairée par deux fenêtres ouvertes respectivement au sud et à l'est. La dernière pièce est un chai utilisé aussi comme remise (5,25 x 5,05 m, soit 26,50 m²). Une large porte à arc surbaissé le met directement en communication avec l'extérieur.

Les ouvertures de la partie à usage d'habitation ont fait l'objet d'un soin particulier. La porte à deux battants donnant accès à la partie habitée ancienne a une ouverture de 2,50 m de haut sur 1,25 m de large. Elle a pour encadrement deux montants en briques cuites, un linteau en bois largement débordant sur les côtés (l. 2,37 m) et un seuil en pierre légèrement usé par le passage. Les gonds sont fixés dans quatre blocs de pierre (h. 0,30 m) inclus dans les montants, les deux premiers étant au niveau du seuil, les deux autres à 1,60 m.

Le battant de droite est sensiblement plus large (0,675 m) que son opposé (l. 0,57 m) qui reste fermé la plupart du temps. Il est de plus privé de bordure du côté de la serrure. Au-dessus, une imposte fixe à quatre carreaux (L. 28,5 cm ; h. 26 cm ; h. 0,41 m) possède un chambranle mouluré en S (h. 10 cm) et creusé sur sa face interne d'une feuillure pour recevoir les vantaux.

Les deux fenêtres encadrant la porte sont de même dimension (h. 1,42 m ; l. 0,80 m). À l'exception de l'appui situé à 0,79 m de hauteur et réalisé en brique, leur encadrement est semblable à celui de la porte. Elles sont équipées de volets extérieurs à deux battants.

Des travaux, réalisés vers 1993, ont augmenté la surface habitable au détriment du débarras, de la « boutique » et d'une partie du séchoir inutilisés depuis la disparition du dernier potier. Un second appartement comportant une cuisine-salle de séjour, deux chambres et une salle de bain a été aménagé avec, pour conséquence, l'élargissement de la porte de la boutique qui, à deux battants, est aujourd'hui le seul élément modifiant l'aspect de la façade méridionale. Au nord, une porte et deux fenêtres ont été ouvertes dans le mur en terre banchée qui a été crépi extérieurement.

Partie à usage artisanal

Boutique

Placée en bordure de la partie habitée, elle a été considérablement transformée dans les années 1990, lors de travaux réalisés pour aménager un second logement. Une porte à deux vantaux (h. 2,25 m ; l. 1,42 m) a alors été substituée à celle d'origine. Une petite fenêtre de part et d'autre de la porte semble indiquer que deux tours étaient autrefois installés dans la pièce. Leur encadrement est en bois. La fenêtre ouest mesure 0,55 m de haut, son opposée 0,61 m ; elles ont la même largeur : 0,45 m.

Séchoir

Un mur en briques, au nord, a diminué d'environ un tiers la surface de cette pièce dont la longueur actuelle est de 6,22 m et la largeur de 4,04 m. Le mur ouest en terre banchée et les deux autres murs en briques crues sont crépis à la terre. Le sol est couvert de briques rectangulaires alignées en quinconce dans le sens nord-sud. Le plafond est simplement planchéié, laissant voir poutres et solives.

La porte (h. 2,05 m ; l. 0,92 m) possède un simple encadrement de bois assemblé à tenons et mortaises. Deux planchettes ont été clouées pour le renforcer à ses angles supérieurs. Un poteau de séchoir a été réutilisé pour le montant ouest. Le seuil en bois est fortement usé. Le vantail, assemblage de planches verticales, ferme avec loquet et serrure. Un espace important le sépare du linteau. À l'est de la porte, une petite fenêtre rectangulaire (h. 0,61 m ; l. 0,45 m) à encadrement de bois et châssis vitré, fournit un peu de lumière. Des trous creusés dans les murs, à l'angle sud de la pièce, paraissent indiquer qu'un tour était installé sous la fenêtre à un certain moment.



FIG. 8. COX. ATELIER LAFFONT, fenêtres du séchoir et de la boutique. Vue prise du sud. Cliché H. Améglio.



FIG. 9. COX. ATELIER LAFFONT, séchoir. Vue prise du nord-ouest. Cliché H. Améglio.



FIG. 10. COX. ATELIER LAFFONT, séchoir. Vue prise du nord. Cliché H. Améglio.



FIG. 11. COX. ATELIER LAFFONT, four vers 1980. Cliché H. Améglio.

Il ne subsiste que quelques éléments de l'installation de séchage. Deux poteaux en bois, placés à 1,75 m de distance, sont adossés au mur oriental. Celui du nord a été sommairement équarri, l'autre est un simple tronc d'arbre ayant conservé son écorce. Les trous percés pour la fixation des barres horizontales portant les planches sont distants de 36-37 cm. À mi-distance des murs est et ouest, un troisième poteau est placé sous la poutre sud dont il est séparé par un chapeau. Il comporte deux séries de trous. Ceux perforants sont écartés de 38 cm. Deux barres horizontales distantes de 2,30 m et servant de support à une planche de séchage sont encore en place au-dessus de la porte.

Pièce du four

Cette pièce de plan rectangulaire mesure 11,20 m de long (sens est-ouest) sur 7,18 m de large (surface 80,5 m²). Au sud et à l'ouest, les murs ont été construits en briques crues. Sur ce dernier côté, l'existence d'un placage externe a des répercussions sur sa face interne où des cordons de briques en saillie ont un écartement correspondant à celui des rangées de briques verticales du placage.

Le mur est, en terre banchée jusqu'à une hauteur de 3 m, est surélevé en briques crues pour fermer le grenier et supporter la poutre faîtière. Au nord, le mur en terre banchée d'origine a été reconstruit en briques mécaniques lors de la campagne de travaux qui, nous l'avons vu, a remodelé l'intérieur d'une partie du bâtiment. Le sol est en terre battue. L'accès se fait par une porte à encadrement de bois (h. 1,89 m; l. 0,92 m) placée en bordure du mur est, en face de l'entrée du four dont l'intérieur bénéficie ainsi d'un éclairage à peu près suffisant. Un ancien poteau de séchoir a été utilisé pour le montant est. Le vantail consiste en quatre planches verticales assemblées par des traverses horizontales. La seule autre ouverture est une porte (h. 1,98 m; l. 0,96 m) qui, ouverte dans le mur ouest, permettait d'amener jusqu'au four les fagots entreposés sur l'aire de stockage bordant le bâtiment de ce côté. Son linteau est en bois, ses montants en briques cuites comportent une feuillure. Il a fallu placer un montant en bois du côté sud, le vantail actuel étant trop étroit.

Four

Dans l'angle nord-est, la structure de cuisson était à l'origine plaquée contre deux murs en terre banchée. Elle est bâtie en briques crues liées au mortier de terre et sa face externe est revêtue d'un enduit peu épais de terre de même nature. Celui-ci a pratiquement disparu dans sa partie basse, révélant que certaines des briques, rougies

par une exposition au feu, sont des remplois. Ses dimensions extérieures, contreforts non compris, sont de 6,50 m pour la longueur et de 2,95 m pour la largeur (surface 19 m²). Son orientation est nord-sud.

Le temps manquant pour les déblayer, il n'a pas été possible d'étudier en détail la partie enterrée de l'ouvrage et son aire de chauffe difficilement accessible et encombrée de matériaux divers. Il est cependant acquis que l'organisation générale du four est, si l'on excepte celui de l'atelier Barjalbé pourvu d'un seul alandier (Cahuzac 1943, Lassure 2001 p. 22-26), semblable à celle des autres structures de cuisson utilisées à Cox aux XIX^e et XX^e siècles. Une chambre de chauffe annulaire avec foyer à l'ouest et pilier central circulaire est surmontée d'un laboratoire également circulaire. On lui a accolé au sud un second laboratoire de plan légèrement trapézoïdal sous lequel sont installés deux alandiers parallèles communiquant avec la chambre de chauffe. Il s'agit là d'une disposition qui, à notre connaissance, n'est connue qu'à Cox.

Sur sa face ouest, la partie rectangulaire de l'ouvrage est épaulée par deux robustes contreforts rectangulaires (0,52 x 0,67 m pour celui du sud ; 0,55 x 0,66 m pour son opposé) distants de 0,55 m. Ils montent jusqu'à l'extrados de la voûte et se terminent par un talus en forte pente. On n'a pas estimé nécessaire de placer un contrefort à la liaison des deux parties du four comme pour les installations Laballe (Bonhôte *et alii*, 2003, p. 224) et Bégué (Lassure 2002, p. 46).

Sur la face sud, deux autres contreforts rectangulaires plus étroits encadrent la porte qui permet d'accéder de plain-pied dans les laboratoires. Ils sont distants de 1,13 m. Le contrefort ouest mesure 0,40 x 0,52 m ; le contrefort est, un peu plus long, 0,38 x 0,60 m.

L'intérieur du four a servi un temps de réserve de paille et, contrairement aux installations Laballe et Bégué, il s'est révélé vide de tout mobilier. Pas un seul fragment de couvercle n'y a été retrouvé alors que ces céramiques, utilisées pour isoler les empilements de poteries mises à cuire de la sole du laboratoire, étaient plus d'une centaine dans le four Bégué (Lassure 2002, p. 49-52).



FIG. 12. COX. ATELIER LAFFONT, entrée du four vers 1980. Cliché H. Améglio.

Laboratoire circulaire

L'écroulement du foyer a provoqué celui de la plus grande partie de la voûte du laboratoire circulaire. Il a donc fallu évacuer les matériaux qui l'encombraient avant d'en entreprendre l'étude.

Le laboratoire a un diamètre de 2,58 m (surface 5,22 m²) et sa paroi est épaisse de 0,90 m. Sous l'effet de la chaleur les briques de son parement interne sont devenues gris blanc en surface et ont fortement rougi en profondeur. La naissance de sa voûte est à 1,72 m de la sole dont la partie subsistante, parfaitement lissée, montre des traces de vitrification par endroits. Elle est percée de carneaux disposés selon trois cercles concentriques.

Les carneaux placés en bordure de la paroi étaient au nombre de vingt-quatre à l'origine. Deux d'entre eux ont disparu lors de l'effondrement partiel de la sole tandis que deux autres ne subsistent qu'en partie. À l'exception de deux d'entre eux, de forme circulaire et situés en bordure du laboratoire trapézoïdal, ils sont rectangulaires (8 x 10 cm) et, le plus souvent, séparés par une vingtaine de centimètres. Les carneaux intermédiaires sont au nombre de 16 ; ils sont en général ovales mais quelques-uns ont une forme rectangulaire ou trapézoïdale. Leur écartement, assez variable, s'établit entre 17 et 32 cm. Les carneaux de la troisième rangée sont comme d'habitude disposés en bordure

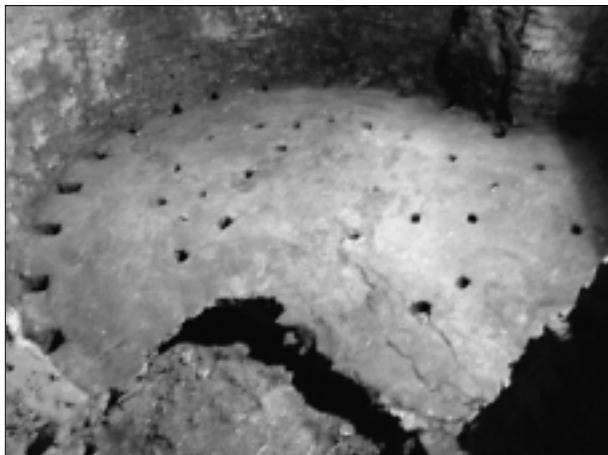


FIG. 13. COX. ATELIER LAFFONT, sole du laboratoire circulaire. Cliché H. Améglio.

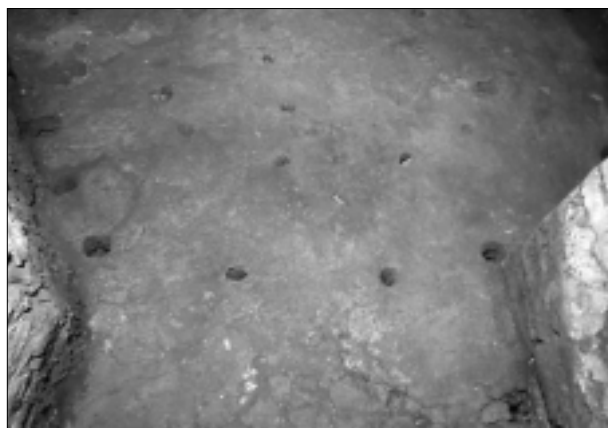


FIG. 14. COX. ATELIER LAFFONT, sole du four à la jonction des parties circulaire et trapézoïdale. Cliché H. Améglio.



FIG. 15. COX. ATELIER LAFFONT, laboratoire trapézoïdal. Cliché H. Améglio.

du pilier central soutenant la sole. Ils ne sont que huit et présentent les mêmes irrégularités de forme que les précédents. Leur écartement, également irrégulier, varie entre 18 et 33 cm. Particularité que ne partagent pas les autres fours contemporains étudiés jusqu'ici, deux carneaux supplémentaires ont été aménagés dans l'axe longitudinal du four. Le premier, au nord, est placé entre le cercle de carneaux intermédiaire et le cercle interne; le second entre le cercle intermédiaire et le cercle externe.

Dans cette partie du four, une série d'évents avait été aménagée pour le tirage au départ de la voûte. À l'est, un évent de section carrée (10 cm de côté) subsiste à 0,57 m de la jonction des deux fours. Il débute un peu au-dessus du départ de la voûte et, après avoir fait un coude, devient vertical pour déboucher à l'extérieur du laboratoire. Un second évent existait, semble-t-il, 1,35 m plus au nord. Sa largeur, seule déterminable, était de 18 à 19 cm.

Laboratoire trapézoïdal

Au sud du précédent, le laboratoire trapézoïdal (L. 2,60 m; l. min. au nord 1,20 m; l. max. 1,45 m, surface 3,45 m²) a une paroi dont l'épaisseur varie entre 0,85 et 0,90 m à l'ouest, entre 0,65 et 0,90 m à l'opposé. Son épaisseur n'est que de 0,75 m au sud. À l'intérieur, les parois ont une hauteur de 1,29 m. De chaque côté, elles avancent de 3,5 à 4 cm par rapport à la naissance de la voûte qui est ici en plein cintre (h. max. 1,90 m). Cette avancée, par la suite supprimée par la pose d'un solin en terre oblique sur le dessus, a sans doute servi pour asseoir le coffrage de la voûte.

Les carneaux forment ici quatre rangées dans le sens de la longueur. Ceux en bordure des parois sont au nombre de six de chaque côté. Ils sont un peu plus grands que les autres et ont le plus souvent une forme proche du rectangle. Les carneaux des rangées intermédiaires sont de forme circulaire. Ils sont au nombre de cinq à l'ouest, de six à l'opposé.

Placée à l'extrémité sud, une porte à arc surbaissé (h. 1,80 m; l. 0,90 m) permet d'entrer dans le four. Son pignon ouest est en partie démoli. Au moment de la cuisson, la porte était obturée avec des briques en terre crue (elles étaient encore empilées entre les deux contreforts de plan carré voici une vingtaine d'années). L'existence de cette fermeture temporaire contenue sur les côtés par les contreforts encadrant la porte est attestée sur la face antérieure de son arc et sur la bordure de ses montants par un bandeau dont la couleur claire contraste avec le reste de la façade noircie par la suie.

Deux cheminées aujourd'hui tronquées permettaient l'évacuation des gaz de combustion. La première est aménagée dans la partie centrale du laboratoire. Rectangulaire au départ et d'une longueur correspondant à celle de la voûte (sa largeur est de 0,61 m), elle devient progressivement carrée avant d'atteindre la toiture. La seconde, plus petite mais de plan également rectangulaire au départ (0,83 x 0,35 m) s'ouvre dans l'arc de la porte. Sa partie terminale, de plan carré, a été refaite à une date indéterminée.

À 0,13 m du piédroit oriental de la porte, un conduit est placé à la naissance de la voûte qu'il traverse verticalement. Son ouverture est de 0,16 x 0,31 m.



FIG. 16. COX. ATELIER LAFFONT, dessus du four vers 1980. Vue prise de l'ouest. Cliché H. Améglio.

Galerie sud

Elle se développe sur toute la longueur de la façade, soit 29,36 m et a une largeur de 2,75 m, ce qui donne une surface de 80,75 m². À l'époque où la poterie était en activité, elle mettait en communication directe la partie habitation et les lieux de travail. Les murs qui l'encadrent à l'ouest et à l'est ne sont que la continuité des façades latérales mais, protection contre la pluie, des briques cuites de récupération ont été employées pour leur extrémité sud. Le nombre de briques cuites augmente à la partie inférieure du mur où, sans doute pour empêcher la remontée de l'humidité, elles constituent plusieurs lits se prolongeant jusqu'à la façade.

À 2,51 m de hauteur, une sablière supporte les chevrons et les voliges de la toiture. Elle est portée par une série de 9 poteaux en bois de section quadrangulaire (entre 10 et 16 cm de côté) isolés du sol par un dé en pierre calcaire. Ces dés mesurent de 24 à 28 cm de côté au sommet; ils dépassent plus ou moins du sol carrelé (entre 4 et 12 cm). Les poteaux ne sont pas équidistants. Leur écartement varie entre 2,53 et 3,37 m. Cette différence vient de ce que le charpentier les a disposés de façon à ce qu'il y en ait toujours un à la jonction des pièces de longueurs différentes utilisées pour la sablière. Ces éléments ont donc été présentés au sol avant leur mise en place.

Presque tous les bois utilisés sont des réemplois. Certains sont creusés d'une série de mortaises sur une de leurs faces ou d'une succession de trous circulaires indiquant qu'ils servaient à l'origine de montants de séchoir. D'autres proviennent du démontage de parois en colombage. Une de leurs faces comporte, à mi largeur, une saignée au fond de laquelle s'alignent des trous peu profonds. Ce dispositif permettait l'encastrement des éclisses taillées en pointe à leurs extrémités qui armaient les parois en terre.

Les poteaux et les jambes de force qui les encadrent supportent un long chapeau en bois biseauté aux extrémités. Il est fixé à la sablière par deux clous à tête en forme de trapèze enfoncés verticalement par dessous, entre la jambe de force et son extrémité biseautée. Les autres bois sont uniquement liés par tenons et mortaises, les chevilles sont traversantes.

La hauteur des poteaux et de leurs jambes de force varie légèrement en fonction de celle du dé en pierre et du chapeau. Les dimensions suivantes ont été relevées pour l'assemblage situé à l'extrémité est de l'enfilade: hauteur du poteau 2,52 m; section 0,13 x 0,15 m; écartement des jambes de force sous le chapeau 0,58 m; section 0,085 m de côté; départ des jambes de force à 1,63 m de hauteur; longueur du chapeau 1,73 m.

Le sol de la galerie a été entièrement carrelé avec une pente régulière vers l'ouest. Devant la partie habitée, il est constitué sur une longueur de 6,05 m de carreaux de 28 cm de côté et de 3 cm d'épaisseur disposés en quinconce et formant des rangées perpendiculaires à la façade sud. À partir de l'entrée de l'habitation, ils font place à des carreaux rectangulaires (38 x 28 cm, ép. 5 cm) mais la même disposition générale est conservée. Des empreintes de pattes de poule ou de chien sont visibles sur certains de ces carreaux.

Un caniveau permet de recueillir l'eau de la toiture et d'alimenter la mare située un peu en avant de l'angle sud-ouest de la galerie. Il est constitué de quatre rangées de briques. Deux rangées de briques rectangulaires disposées en sens contraire – celles de la première rangée ont leur longueur parallèle à la façade méridionale – et en pente vers le sud recueillent l'eau du toit. Elles précèdent la partie réservée à l'évacuation de l'eau pour laquelle on a utilisé des carreaux rectangulaires (28,5 x 32,5 cm; ép. max. 7 cm) qui, fabriqués spécialement, ont une face supérieure concave. Ces carreaux sont placés de façon à ce que leur petit côté soit parallèle à la bordure de la galerie. La



FIG. 17. COX. ATELIER LAFFONT, galerie sud. Vue prise du sud-ouest.
Cliché H. Améglio.



FIG. 18. COX. ATELIER Laffont, galerie sud, Vue partielle.
Cliché H. Améglio.



FIG. 19. COX. ATELIER LAFFONT, galerie, partie supérieure d'un des piliers. Cliché H. Améglio.

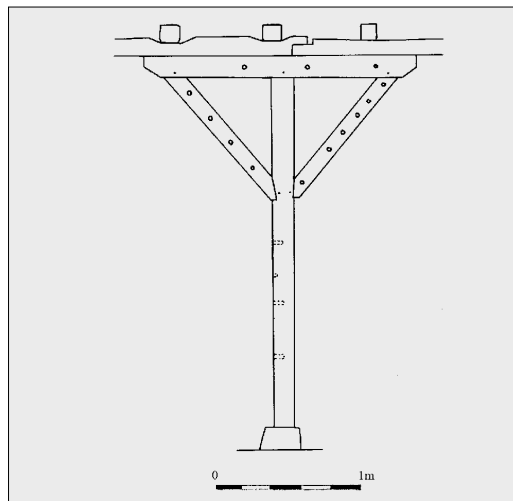


FIG. 20. COX. ATELIER LAFFONT, galerie, pilier. Dessin J. Carvaillo-J.-M. Lassure.

quatrième rangée est constituée de briques plantées verticalement dans la terre selon le sens de la longueur; leur fonction est de bloquer l'ensemble du caniveau.

L'eau est dirigée vers la mare, aujourd'hui comblée, par une rigole de pente nord-sud aménagée en angle droit à l'extrémité ouest du caniveau. Un sondage a permis de la dégager sur toute sa longueur (3,85 m). Son fond est en briques à face supérieure concave, ses parois en briques ordinaires plantées verticalement. Du côté ouest, où le terrain est en pente, les briques des parois sont sur deux rangées. Des galets, des pierres et même une brique ont été utilisés pour les caler. À l'opposé, il n'y a qu'une seule rangée de briques. Un tel caniveau existe également en bordure du mur oriental. Il est à double pente, son point haut se situant à peu près à mi longueur de la façade. Au sud, l'eau rejoignait le caniveau en bordure de la galerie; elle s'évacuait vers le fossé parallèle au chemin d'En Gindre à l'opposé.

Cette galerie a bien sûr été utilisée pour le séchage des poteries. Sur la partie de la façade correspondant à la pièce du four, des trous de section carrée (5,5 cm de côté; prof. entre 19 et 24 cm) ont été aménagés lors de la construction pour recevoir les barres horizontales supportant les planches de séchage. Leur bordure est renforcée par quatre fragments de briques cuites. Ils ne sont pas parfaitement alignés dans le sens vertical. À gauche de la porte, les deux rangées verticales de cinq trous ont un écartement maximal de 2,11 m. À l'opposé, seule est visible une rangée comportant également cinq trous.

La capacité de séchage a par la suite été augmentée en disposant verticalement contre la partie du mur restée libre trois groupes de deux poteaux en bois creusés de trous circulaires sur leur face antérieure. Seul le poteau (h. 2,50 m) à l'extrémité est de la galerie est encore en place. On a utilisé un arbuste sommairement équarri (10 x 10 cm) à l'exception de sa partie terminale de faible diamètre. Sa face antérieure présente six trous (diam. entre 3 et 3,5 cm) dont l'écartement est de 35-36 cm. Le trou inférieur est à 34 cm du sol.

Le premier groupe de poteaux était installé entre la porte du séchoir et celle de la boutique; ses poteaux étaient écartés de 2,20 m. Le second groupe se trouvait devant la fenêtre est de la boutique: ses poteaux étaient distants de 2,90 m; le troisième groupe devant la fenêtre est de la partie habitée: 2,60 m séparaient ses poteaux.

La stabilité de ces poteaux encastrés à leur base



FIG. 21. COX. ATELIER LAFFONT, empreintes de pattes de poule et de chien sur des carreaux de la galerie. Cliché H. Améglio.



FIG. 22. COX. ATELIER LAFFONT, rigole conduisant l'eau du toit vers la mare (aujourd'hui comblée). Vue prise du nord. Cliché H. Améglio.



FIG. 24. COX. ATELIER LAFFONT, poteau de séchoir adossé au mur sud de la galerie. Cliché H. Améglio.



FIG. 23. COX. ATELIER LAFFONT, porte de la pièce du four et trous pour l'encastrement des supports des planches de séchage. Vue prise du sud-est. Cliché H. Améglio.

dans le carrelage avait été renforcée par une légère saignée dans le mur auquel ils étaient fixés, à leur partie supérieure, par un gros clou à tête pyramidale.

Puits

Au moment de la construction du bâtiment, un puits a été creusé pour fournir l'eau nécessaire aux besoins de la vie quotidienne, alimentation et hygiène. Il est situé à 2,80 m de la galerie, à proximité de son angle sud-est.

Il est relié à ce dernier par une double rangée de carreaux de terre cuite (28,5 x 40 cm) disposés dans le sens de la longueur. Profond de 14,10 m par rapport au niveau du sol, il est de section carrée (0,90 m de côté) puis, à partir de 1,22 m, circulaire. Le diamètre interne de son cuvelage en briques courbes est de 0,90 m. En août 2002, le niveau de l'eau se situait à 11,75 m du sol.

Un édifice en maçonnerie de plan approximativement carré (1,43 m à l'est, 1,47 m à l'ouest, 1,46 pour les deux autres côtés) construit en briques cuites (28,5 x 20 x 4 cm) assemblées au mortier de chaux (épaisseur des joints 1 cm environ), abrite son ouverture. Sa margelle, au nord, a une hauteur de 0,62 m. La partie supérieure de l'ouvrage a été refaite à partir de 1,28 m du sol et couverte par une dalle en béton inclinée vers le sud. Le puits était sans doute abrité à l'origine par une voûte en plein cintre semblable à celle d'autres puits du village construits à la même époque.



FIG. 25. COX. ATELIER LAFFONT, galerie sud et puits à eau. Vue prise du sud-est.
Cliché H. Améglio.



FIG. 26. COX, ATELIER LAFFONT, puits à eau. *Cliché H. Améglio.*

Galerie nord

Un galerie (L. 11,90 m ; l. 2,70 m, surface 32 m²) a été édifée après coup contre le mur nord pour abriter de nouvelles installations de séchage. La retombée de sa toiture placée dans le prolongement de celle de l'habitation se fait sur une sablière que supportent des poteaux en bois établis sur dé de pierre (h. totale 1,40 m).

La face externe du mur en terre banchée a été recouverte par un crépi à la chaux qui s'est très mal conservé. À 1,20 m de l'extrémité est du mur, deux séchoirs distants de 1,23 m ont été aménagés en creusant dans la terre banchée quatre rangées verticales de quatre trous. La distance entre les trous du premier séchoir est de 2,30 m ; celle entre les trous du second de 1,95 m.

Une soue occupait son extrémité ouest. Seul est conservé le mur nord (l. 2,10 m ; hauteur 1,40 m) bâti en moellons calcaires, en briques cuites et crues. Il ne subsiste que l'amorce des autres murs détruits pour agrandir la galerie. Primitivement ouvert au nord, celui-ci a été fermé avec des planches de séchoir. Un mur moderne en briques cuites liées au ciment a été élevé à son extrémité ouest.

Si l'on excepte le four dont la partie circulaire a été en partie détruite, l'atelier de potiers Laffont subsiste dans sa presque totalité. Il n'a certes pas échappé intérieurement aux transformations dues à l'unique fonction de logement qui est la sienne depuis la cessation de toute activité artisanale mais il reste un exemple d'installation remarquable à la fois par son ampleur, par son adaptation parfaite aux activités qui s'y exerçaient et aussi par l'économie des moyens mis en œuvre pour sa réalisation.



FIG. 27. COX. ATELIER LAFFONT, galerie nord. Cliché H. Améglio.



FIG. 28. COX. ATELIER LAFFONT, galerie nord, mur en terre banchée. Vue prise du nord-est. Cliché H. Améglio.

BIBLIOGRAPHIE

- BONHÔTE et alii 2003 = BONHÔTE Jérôme, GIRAUD Marie-Odile, JAOL Martine, PICART Joseph, « Contribution à l'archéologie de la poterie de Cox », *L'Auta*, 45, septembre 2003.
- CAHUZAC 1943 = CAHUZAC Jean, *Enquête sur l'architecture folklorique, chantier 1425, monographie n° 2*, Archives du Musée des Arts et Traditions Populaires, Paris, 1943.
- COGNET 2000 = COGNET Carine, *L'artisanat potier à Giroussens d'après les sources écrites (1530-1650)*, mémoire de maîtrise d'Histoire moderne sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2000.
- COSTES 1998 = COSTES Alain, *Approches de la poterie du Midi Toulousain et de la Gascogne (xvf- xx^e siècles). Fabriques et typologie de la poterie du Sud-Ouest de la France*, Toulouse, *La Grésale*, hors-série n° 1, 1998.
- FERRIER 1999 = FERRIER Mathieu, *L'artisanat potier à Cox dans la seconde moitié du xvf siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II-Le Mirail, 1999.
- FERRIER 2000 = FERRIER Mathieu, « Le centre potier de Cox (Haute-Garonne) à la fin du xvf siècle », *La Grésale*, 2, 2000, p. 39-42.
- JARLAN 2001 = JARLAN Séverine, *L'artisanat potier à Giroussens d'après les sources écrites (1650-1789)*, mémoire de maîtrise d'Histoire moderne sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2001.
- LASSURE 2001 = LASSURE Jean-Michel, *Village de potiers de Cox (Haute-Garonne). Opération de prospection thématique n° 55/01*. Rapport année 2001, S.R.A. Midi-Pyrénées.
- LASSURE 2002a = LASSURE Jean-Michel, *Village de potiers de Cox (Haute-Garonne). Opération de prospection thématique n° 55/01*. Rapport année 2002, S.R.A. Midi-Pyrénées.
- LASSURE 2002b, *Les ateliers de potiers de Giroussens (Tarn)*, Rapport année 2002, S.R.A. Midi-Pyrénées.
- LASSURE 2003 = LASSURE Jean-Michel, *Village de potiers de Cox (Haute-Garonne). Opération de prospection thématique n° 55/01*. Rapport année 2003, S.R.A. Midi-Pyrénées.
- MATHIEU 1965 = Mathieu Félix, *La poterie vernissée de la région toulousaine*, numéro spécial de *L'Auta*, 1965.
- PICART 1989 = PICART Joseph, *Potiers et terres vernissées de Cox aux xvf et xvif siècles*, Rapport de fouilles, 1989, 114 p.
- PICART 1999 = PICART Joseph, « Cox, Haute-Garonne. Un ancien village de potiers de terre », *Revue de Comminges*, CXV, p. 571-590.
- PICART 2000 = PICART Joseph, « Quelques éléments d'information sur les matières premières utilisées par les potiers de Cox (Haute-Garonne) », *La Grésale*, 2, 2000, p. 35-42.
- PIQUES 1999 = PIQUES Stéphane, *Approche du village-potier de Plagne (vers 1530-vers 1840)*, mémoire de maîtrise d'Histoire moderne sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II-Le Mirail, 1999.
- POURRAZ 1999 = POURRAZ Myriam, *L'activité potière à Giroussens aux xvif et xviii siècles, d'après les sources écrites et archéologiques*, mémoire de maîtrise en Histoire de l'art et archéologie sous la direction de Sylvie Faravel, Université de Toulouse-Le Mirail, 1999.
- RAIMBAULT-DESCHAMPS 1999 = RAIMBAULT-DESCHAMPS Liliane, *Les terres vernissées de Cox (xvf-xvif-xviii siècles)*, mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art sous la direction de Pascal-François Bertrand, Université de Toulouse II-Le Mirail, 1999.